

STATISTIQUES 2021 du SRP

Avertissement

Ces statistiques ont été établies par le SRP, le Syndicat national des Régénérateurs de matières Plastiques.

Le SRP est l'organisme français représentatif des entreprises qui gèrent en France une **unité de régénération** de déchets de matières plastiques c'est-à-dire un site industriel dédié au **recyclage mécanique** qui réalise au moins deux des opérations suivantes : lavage, broyage, densification, micronisation, granulation, compoundage.

Les régénérateurs, membres du SRP produisent des **MPR** (Matières Premières de Recyclage ou Matière Premières Régénérées).

Les MPR plastiques sont des **matières / compounds prêts à l'emploi** par des plasturgistes, en remplacement total ou partiel de résines vierges. Elles sont élaborées par les régénérateurs à partir de **déchets¹ de toutes origines** : ménages et activités économiques (agriculture, construction, secteur tertiaire et industrie). Elles répondent à des cahiers des charges précis.

Les membres² du SRP estiment représenter **environ 80 % de la capacité de régénération** des déchets de matières plastiques en France pour l'ensemble des MPR qu'ils produisent. Cette valeur moyenne cache des disparités entre MPR.

Les **statistiques annuelles du SRP³** sont issues d'une compilation des informations confidentielles transmises par l'ensemble de ses membres, à la suite d'une **enquête exhaustive** réalisée chaque année en début d'année N+1.

¹ **Déchet** : « Toute substance ou tout objet ou bien meuble dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire » (art L541-1-1 du code de l'environnement).

Les résidus de production (chutes ...) recyclés directement sur le site de production ne sont donc pas des déchets.

² Au 31 12 2021, les **25 membres** du SRP exploitent **38 sites de production** de MPR (Cf site du SRP). Leur chiffre d'affaires cumulé s'élève à **573 millions d'euros**. Ils emploient **1600 ETP**.

³ **Remarque importante** : dans les tableaux synthétisant les statistiques présentées sur le site du SRP, les cases contributrices aux totaux (horizontaux et verticaux) sont en jaune et ne fournissent qu'une information qualitative. Cette décision donne suite aux recommandations de l'avocat conseil du SRP (Code de commerce - risque anticoncurrentiel) qui déconseille la fourniture de données chiffrées émanant d'un ou deux contributeurs, ce qui est le cas de la majorité des cases en jaune

L'analyse du SRP

- ✓ Les membres du SRP ont produit en 2021 **536 657 T de MPR**.
 - Cette production est **en hausse de 24 % (19 % à périmètre constant)** par rapport à 2020
 - Elle est également **supérieure** à celle de 2019 de **15 %**
 - Les principaux secteurs industriels clients sont l'emballage (42 %), la construction (29 %) et l'automobile (12 %)

- ✓ Toutes les familles de MPR progressent.
Les plus fortes progressions concernent les R-PEBD à + 45 %, les R-PVC et R-PS à + 26 % et les R-PET à + 24 %.

- ✓ Les **ventes en France de MPR par les membres du SRP** (Production – Vente aux confrères + Importation – Exportation) ressortent à **468 691 T** en forte augmentation par rapport à 2020 (+ 40 %) et à 2019 (+ 25 %).

- ✓ Les **importations de MPR par les membres du SRP à 37 469 T** ont très fortement augmenté.
 - Elles restent néanmoins une activité marginale et conjoncturelle qui ne « pèse » que 7 % du tonnage des MPR produites.
 - Elles proviennent à 98 % de l'UE.

- ✓ Les **exportations de MPR par les membres du SRP à 131 056 T** continuent à baisser année après année : respectivement - 2 % et - 8 % par rapport à 2020 et 2019.
 - Elles ne concernent plus que 24 % de la production des MPR (31 % en 2020) mais toutes les MPR sont impliquées à des degrés variables.
 - 80 % des exportations sont destinées à des Etats membres de l'UE.

- ✓ Les **déchets** achetés par les membres du SRP pour produire les MPR sont à **75 % d'origine française** (79 % en 2020, 80 % en 2019).
 - 87 % des déchets importés proviennent des Etats membres de l'UE.
 - Les déchets sont issus à 64 % des filières à REP (Emballages, DEEE et VHU). Viennent ensuite les différents secteurs industriels (dont la construction à 8,6 %, l'emballage à 7,7 %, et l'automobile à 4,2 % ...) puis les filières volontaires du BTP (4 %) et de l'Agrofourniture (3 %) et enfin, au niveau du tertiaire, le commerce (4,8 %). Ces pourcentages fluctuent d'une année sur l'autre mais pas de variations significatives à noter.
 - 77 % des déchets sont des déchets de « post-consommation ».
 - Les déchets PET constituent le flux principal. Il se répartit comme suit : 85 % de « Clair » et 15 % de « Foncé et barquettes ».

- ✓ **Potentiel d'économie carbone**

Le potentiel d'économie CO₂ pour la production totale de MPR par les membres du SRP a été pour l'année 2021 de : 1 027 063 T CO₂ eq⁴.

⁴ Choix du coefficient le plus « favorable » lorsqu'il y en a 2 (PEBD, PEHD, PET)

- Les **certificats d'économie carbone**, remis par les membres du SRP à leurs acheteurs de MPR, ont concerné les **9 MPR** bénéficiant d'un Eco-profil qui constituent **98 %⁵** du tonnage total des MPR produites par le SRP.
- L'économie carbone est calculée à partir des coefficients de réduction de l'empreinte carbone définies par la différence entre les valeurs de l'indicateur « **Réchauffement climatique exprimé en kg CO2 eq /kg** » des résines vierges et celles des MPR. Elles sont issues respectivement de la base « IMPACTS »⁶ pour les premières et des éco-profils des MPR publiés par le SRP pour les secondes (Cf. site SRP).

Conclusions

Pour l'année 2021, le SRP entend mettre en exergue deux performances significatives de ses membres :

- **Après deux années difficiles, ils ont retrouvé des progressions à 2 chiffres pour la production de MPR**
- **Cette hausse de la production de MPR permet au SRP d'annoncer pour la première fois de sa jeune histoire, un potentiel d'économie CO₂ de plus d'1 million de tonnes**

En 2020, malgré des chiffres médiocres largement explicables par la crise sanitaire et économique liée à la Covid, le SRP avait souhaité conclure sur une note résolument optimiste en soulignant les effets positifs attendus des dispositions structurantes envisagées (limitation d'accès aux installations de stockage de déchets, création de nouvelles REP, renforcement des bonus/ malus ...) dont le déploiement progressif devait permettre d'augmenter à la fois les quantités de déchets triés mis à la disposition des régénérateurs et la demande de MPR par les plasturgistes français.

En 2021, au-delà des dispositions évoquées ci-dessus, d'autres facteurs ont contribué à créer un contexte favorable aux MPR comme le Plan de relance, les difficultés des producteurs de résines vierges (multiplication des « forces majeures » et hausse des prix de vente), les incitations à la fixation de taux d'incorporation ...

Les résultats ont été au rendez-vous et les membres du SRP ont constaté avec satisfaction la progression de l'appétence des plasturgistes pour les MPR qui s'est manifestée au deuxième semestre.

Faut-il dès lors considérer que tous les indicateurs sont bien orientés, que l'année 2022 sera nécessairement satisfaisante et que la filière plastique est de nouveau sur une trajectoire lui permettant d'espérer atteindre dans les délais prévus les objectifs ambitieux de la LTECV (100 % de recyclage en 2025) ou de l'engagement de Polyvia (1 million de tonnes de MPR incorporées en 2025) ?

Le SRP ne le croit pas car ses membres sont inquiets : leurs efforts individuels pour satisfaire une demande croissante de MPR (investissements pour améliorer les capacités de production et/ou la productivité, augmentation des importations de déchets ...) seront toujours insuffisants si les acteurs amont ne se mobilisent pas pour, d'une part, résorber le goulot d'étranglement que constitue la faiblesse des taux de collecte de déchets triés en vue du recyclage et, d'autre part, améliorer fortement la recyclabilité des déchets plastiques par une démarche systématique d'éco-conception privilégiant le recyclage en fin de vie.

⁵ Autres thermoplastiques (12 857) / Total production MPR (536 657)

⁶ La base « IMPACTS » est gérée par l'ADEME (Version 2.01 du 24 07 2020).